



# TOITURENET

DESTRUCTION DES MOUSSES ET LICHENS IMPLANTÉS SUR LES  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BÉTONS, TOITURES

PRESENTATION : N'attaque pas la plupart des supports métalliques et matériaux usuels, gouttières, crochets d'ardoise, huisseries de fenêtres, velux, faitages.

. Noyaux actifs à activité complémentaire polyvalente : double action : PRÉVENTIVE et CURATIVE, spécifique pour les toitures, façades, murs, terrasses.

. Pouvoir mouillant élevé, assure la pénétration en profondeur dans les surfaces poreuses, permet ainsi la destruction des spores des végétaux à éliminer et assure une rémanence accentuée par fixation de matière active, au niveau des endroits d'accrochage ou d'enracinement des algues et lichens, mousses.

CARACTERISTIQUE TECHNIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: Liquide	. COULEUR	: Verte
. MASSE VOLUMIQUE	: 1010 g/l +/- 20 g/l.		
. REACTION CHIMIQUE	: Très légèrement alcaline, sans caractère de causticité.		
. PH pur	: 11 environ	INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable

MODE ET DOSAGE D EMPLOI :

Supports faiblement couverts de mousses : 1 à 2 parties de produit pour 10 à 15 parties d'eau  
1 litre de dilution permet de traiter 5 m<sup>2</sup>

Supports moyennement couverts de mousses : 1 à 2 parties de produit pour 7 à 9 parties d'eau  
1 litre de dilution permet de traiter 5 m<sup>2</sup>

Supports fortement couverts de mousses : 1 à 2 parties de produit pour 5 à 6 parties d'eau  
1 litre de dilution permet de traiter 5 m<sup>2</sup>

Non caustique, non corrosif, ne tache pas les supports

Matière active notifiée selon directive européenne biocide 98/8 CE, usage biocide entrant dans la catégorie TP 10

: Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium 45 g/l

Précaution d'emploi, stockage : Consulter FDS avant utilisation.

Conserver à l'abri du gel. Produit à usage professionnel

## VD2P

1176 Rue D'Orchies

59310 LANDAS

Email : philippe@vd2p.com

Site : VD2P.COM

Les renseignements contenus dans cette fiche regroupent à ce jour nos connaissances sur ce produit. Toutefois, les utilisations restant sous le contrôle du client, cette fiche ne saurait nous être opposée pour engager notre responsabilité